



TRAVAUX GÉNÉRIS –CONVENTIONS DE TRI AUPRES DU SMITRED ET DE SOTRAVAL

LOGISTIQUE TRANSPORT PENDANT LA PHASE D'ARRÊT DU CENTRE

Pendant la phase travaux du PROCESS GENERIS, les tonnages réceptionnés sur l'usine seront rechargés en gros porteur pour être triés sur des centres de tri externe, à savoir :

- Le centre de tri du SMITRED avec du personnel SUEZ : 250 t/semaine
- Le centre de tri de SOTRAVAL (Brest) : 200 t/semaine

A cet effet, il convient de conventionner avec les deux structures sur les conditions techniques et économiques de réception de ces flux.

Pour information, les tarifs proposés sont les suivants :

- SMITRED : location de l'équipement et tri via personnel SUEZ = 100 €/t hors traitement des refus qui reviennent sur Ti Valo
- SOTRAVAL : prestation de tri effectuée par les équipes SOTRAVAL = à 185 € HT/tonne entrante pour le tri des déchets et 145 € HT/tonne pour le transport et traitement des refus

Au niveau logistique transport, Kerval a consulté 5 entreprises afin de connaître la capacité à réaliser la prestation avec pas moins de 8 rotations/jour. Les deux transporteurs principaux en capacité de réaliser la prestation sont :

- GUYOT LOGISTIQUE à hauteur de 250€/rotation pour Pluzunet et 350 €/rotation pour PLOUEDERN
- MALHERBES TRANSPORT à hauteur de 300 €/rotation pour Pluzunet et 420 €/rotation pour Plouédern.

Les transports JOLIVET (1 camion) pourront également être sollicités ponctuellement pour des envois à PLOUEDERN, sachant qu'ils finalisent un devis à des prix de rotations autour de 300€/rotation.

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Affiché le 07 / 11 / 20 2 2

ID : 022-200043677-20221102-D660-DE

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer les conventions de tri avec le SMITRED et SOTRAVAL.
- ➡ **VALIDE** les tarifs de transport précités pour les 3 transporteurs cités ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 02 NOVEMBRE 2022

Le Président



Rémy MOULIN

**KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 02 NOVEMBRE 2022**

Convocation du 27 octobre 2022

Nombre de membres du bureau : 15

L'an deux mil vingt-deux le deux novembre à neuf heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à l'Hôtel de ville de Ploufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Rémy MOULIN

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
Rémy MOULIN	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc COUELLAN	Lamballe Terre et Mer	X	
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne Centre	X	
Dominique PRIGENT	Leff Armor Communauté	X	
Christian LE MAÎTRE	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Marcel SÉRANOUR	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Gérard VILT	Dinan Agglomération	X	
Jérémy ALLAIN	Lamballe Terre et Mer		X
Mickaël COSSON	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Gérard DABOUDET	Loudéac communauté Bretagne Centre		X
Jean-Michel GEFFROY	Leff Armor Communauté		X
Philippe HERCOUËT	Lamballe Terre et Mer		X
Pascal LAPORTE	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Didier LE BUHAN	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Pascal PRIDO	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X

Présents : 08

Absents : 07

Votants : 08